



Suppression du reversement des 10 € sur les dons (code 4)

Conseil d'administration
du 1^{er} avril 2017

Reversement des 10 € sur les dons (code 04)

Ce reversement représente environ 300
mouvements de trésorerie en 2 ans dans
les 2 sens

Sur proposition du bureau :
suppression de ce reversement